



- P 2 **Édito**
par Jacques Mailhan
- P 3 > 5 **Actualités**
Assemblée générale de la FDO 13 //
7^e Foire Ovine d'Arles // Le pâturage,
un débroussaillage efficace
- P 6 **GDS :** poursuite de l'étude sur le
bâton de lecture
- P 7 **États Généraux du lait cru**
- P 8 > 9 **Création d'un Collectif**
pour la Promotion du Mérinos d'Arles
- P 10 **SIAGI :** garantir
l'accès au crédit
- P 11 **Annonces**
- P 12 **Agenda**





Chers Collègues,

Le Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône m'a fait l'honneur de me nommer Président du Pôle élevage. Je succède donc à Rémy BENSON et je souhaite le remercier pour l'ensemble du travail accompli durant la dernière mandature.

L'élevage vit un tournant vital pour son avenir dans notre département. Deux sujets nous interpellent particulièrement : l'abattoir de Tarascon et l'éligibilité des parcours dans la prochaine programmation PAC.



Force est de constater que nous n'avons pas le temps de nous reposer sur nos lauriers. L'actualité bondissante nous ramène toujours aux fondamentaux : entreprendre pour préparer l'avenir des futures générations !

La reprise de l'abattoir de Tarascon est rendue possible grâce à une implication forte de deux collectivités : l'ACCM présidé par Claude VULPIAN qui soutient financièrement la reprise et qui portera le rachat de l'immobilier ; et le Département présidé par Martine VASSAL qui complétera le financement de reprise de la structure immobilière. Je tiens donc à les remercier au nom de l'ensemble des éleveurs et je tiens aussi à remercier Lucien LIMOUSIN, Vice-président du Département en charge de l'agriculture qui a œuvré pour finaliser la réussite de ce projet.

Prochainement, vous allez être convié à des réunions d'informations afin que vous puissiez connaître les éléments de ce projet.

Concernant le sujet de la PAC, et de l'éligibilité des surfaces pastorales, les Chambres d'agriculture PACA ont fait remonter des amendements, qui sont toujours, à l'étude. Une délégation d'éleveurs de la région va prochainement rencontrer les personnes en charge de ce dossier à la Commission Européenne afin de faire entendre nos spécificités et les impacts dévastateurs que cette réforme engendrerait.

Pour finir, je vous rappelle que les équipes de conseillers de la Chambre d'agriculture se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches liées à vos activités agricoles au quotidien.

Croyez, chers Confrères, à mon total engagement.

Jacques MAILHAN
Élu Chambre d'agriculture
Président du pôle élevage



Assemblée générale de la FDO 13

La FDO 13 a tenu son assemblée générale annuelle le 11 mars 2019 à Saint-Martin-de-Crau. Elle a été l'occasion de revenir sur les actualités et les dossiers syndicaux de l'année écoulée mais également de faire un point sur l'actualité.

Un peu plus de 30 éleveurs se sont déplacés pour l'Assemblée Générale de la FDO 13. Outre un retour sur les événements annuels de la FDO 13 (Loto des Bergers, Foire de la Saint-Valentin et Salon des Agricultures de Provence), **les sujets d'actualités** tels que la prédation, le potentiel retrait des surfaces pastorales de la future programmation PAC ou encore les vols d'animaux furent abordés.

NOUS REMERCIONS MONSIEUR LECCIA DE LA DDTM, LA FDSEA, LES JEUNES AGRICULTEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE ET LE CRÉDIT AGRICOLE DE S'ÊTRE DÉPLACÉS.

Suite à cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le 25 mars pour élire les membres du Bureau.



▶ LA COMPOSITION DU BUREAU EST LA SUIVANTE :

- ✓ **Co-présidents : Elodie PORRACCHIA et Luc BOURGEOIS**
- ✓ **Vice-président : Christian TROUILLARD**
- ✓ **Trésorière : Magali LEMERCIER**
- ✓ **Secrétaire : Cédric DEVILLE**

▶ RAPPEL POUR LES CONTACTS FDO 13 :

La FDO 13 envoie régulièrement des sms à ses adhérents pour les informer des différentes manifestations, échéances ou actualités. Si vous ne recevez pas ces informations, merci de vous signaler auprès du syndicat afin de nous donner vos coordonnées exactes. Il en est de même pour les adresses mail. **N'hésitez pas à contacter Tiphaine VERDOUX au 06 71 76 31 92** pour mettre à jour vos coordonnées.



Le samedi 30 mars dernier s'est déroulée sous un magnifique soleil la 7^e édition de la Foire Ovine d'Arles. Cette année, changement de lieu puisqu'elle s'est tenue aux Corrales de Gimeaux, premier lieu de lancement de cette Foire en 2013.

- Cet événement permet de **regrouper les passionnés d'élevage autour de la vente de matériel agricole, d'animaux** mais aussi de permettre une **rencontre avec le grand public autour d'animations qui se succèdent toute la journée**. En effet, des démonstrations de chiens de troupeaux, de tonte de brebis, de filage de laine sans oublier un marché de produits locaux ont lieu tout au long de la journée. Du côté des professionnels, le **matériel agricole et les fournisseurs d'élevage** étaient au rendez-vous. **La coopérative Agneaux Soleil** a présenté son matériel pour la contention mais aussi la pesée des animaux. Ces outils, conçus pour faciliter le travail de l'éleveur permettent un gain de temps et une diminution de la pénibilité du travail. De nombreux concessionnaires étaient également présents.
- **Les visiteurs présents ont pu se restaurer sur place** avec une buvette et la vente d'un plateau repas bien complet mettant en avant la production typique du département : viande d'agneau, riz de Camargue, fromage de chèvre et fraises.
- Comme chaque année, l'inauguration officielle de la Foire s'est déroulée à 11h30 en présence de **Monsieur SCHIAVETTI, Maire de la commune d'Arles** mais aussi de nombreux **élus régionaux, départementaux**, de la **Chambre d'agriculture** ou encore du **Crédit Agricole**. Ce moment a permis de rappeler **l'importance de notre filière dans le département et ses enjeux actuels et futurs**.
- **La FDO 13 remercie ses partenaires** et tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette foire et contribué à rendre cette journée agréable et vivante.

— L'événement sera évidemment reconduit en 2019. **Nous espérons vous compter nombreux !** —



** L'éco pastoralisme,
une bœœœœœœelle solution pour
vous protéger des flammes.*



Le pâturage*, un débroussaillage efficace !

**C'EST
MAINTENANT,
N'ATTENDEZ
PAS L'ÉTÉ**

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PÂTURER VOS COLLINES, VOUS POUVEZ
CONTACTER LE PÔLE ÉLEVAGE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
AU **04 23 23 86 46** OU VOUS METTRE EN RELATION
AVEC DES ÉLEVEURS LOCAUX.



Poursuite de l'étude sur le bâton de lecture pour les opérations sanitaires

Le GDS13 poursuit le développement d'un **outil simple pour faciliter la gestion sanitaire au quotidien.**

Après les tests, à l'automne 2018, dans deux élevages Camargue, le bâton de lecture a été utilisé en élevage ovin.

CET OUTIL A MONTRÉ QU'IL ACCÉLÈRE ET FIABILISE LES INTERVENTIONS SANITAIRES. DES DÉVELOPPEMENTS DE FONCTIONNALITÉS SONT EN COURS AVEC LE FOURNISSEUR REYFLEX.

L'objectif principal est de fournir un **outil de gestion pratique, rapide sur le terrain et simple d'utilisation**, basé sur l'intégration d'un fichier Excel.

▶ LES FONCTIONNALITÉS ACTUELLES :

Les données sanitaires, par animal, nécessaires à une intervention **sont intégrés dans le bâton de lecture par simple chargement d'un fichier Excel**. A chaque lecture de boucle, l'acte à réaliser s'affiche (vaccination, prélèvement, traitement divers, etc.). A la fin de l'intervention, les données avec les actes effectués par animal sont récupérées sur fichier Excel depuis le bâton de lecture.

▶ LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS POUR L'AUTOMNE 2019 :

En plus de la liste des actes à réaliser par animal préchargée dans le lecteur, il sera possible de **sélectionner, sur le bâton de lecture, des traitements non-prévus mais réalisés.**



Pour cela, une liste exhaustive d'actes et traitements sera prédéfinie.



Une application sur smartphone est également en cours de développement. Seul le bâton de lecture sera à manipuler. Aucune saisie de données par le téléphone ne sera nécessaire, mais la connexion avec le portable permettra d'avoir accès à davantage de fonctionnalités sur le bâton de lecture.

Avec notamment la possibilité d'entrer un commentaire ou un traitement, non-prédéfini, par animal.



Un bâton de lecture avec clavier intégré est en cours de validation et sera aussi testé prochainement.

Sabine ATGER (GDS13)



États Généraux du lait cru

Des “États Généraux du lait cru” ont eu lieu à Paris le 27 mars 2019, organisés par l’association Fromages de Terroirs. Il s’agissait d’une conférence à laquelle étaient invités notamment des scientifiques et qui avait pour but de contrebalancer la stigmatisation négative généralement faite vis-à-vis du lait cru et des produits au lait cru.

- **Frédéric Blanchard et Stéphane Ménigoz, de l’ANPLF, ont tous deux été invités à cette conférence pour témoigner des effets de la réglementation sur le secteur fermier.** Dans leurs interventions, ils ont mis l’accent sur l’importance de garder une définition du terme fermier qui respecte les intérêts des producteurs et des consommateurs. Par ailleurs, ils ont alerté contre la tendance actuelle de mettre en avant des risques émergents (comme STEC) pour imposer la pasteurisation.
- Ce que l’ANPLF retiendra de ces “États Généraux du lait cru”, ce sont les **rencontres avec des scientifiques impliqués dans des recherches axées sur les bénéfices du lait cru et des produits au lait cru, notamment sur la santé (vis-à-vis des allergies, du système immunitaire...).** Ces contacts seront conservés dans la perspective de travaux futurs au niveau français et européen (*projet de FACE en 2019 de créer un réseau de scientifiques intéressés par notre secteur*).

LA LETTRE N°8 DE L’ANPLF





Création d'un Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles



*Dans le cadre du projet **La Routo**, la Maison de la transhumance travaille depuis quelques années au **développement de vêtements en laine mérinos d'Arles** dans le domaine de la randonnée et des activités de pleine nature.*

- Ce projet nécessite toutefois de créer un **cercle vertueux dans les élevages**, afin de produire une **laine de qualité irréprochable pour des vêtements hautement techniques**.

- Cela demande en amont pour l'éleveur un travail de **sélection des animaux reproducteurs**, ainsi qu'une **conduite adaptée du troupeau** : paillage des bergeries, réduction des périodes de présence des animaux dans les bâtiments.

- Le **chantier de tonte** demande une préparation particulière pour être le plus propre possible, et nécessite **du personnel supplémentaire** pour effectuer un tri sur une grille afin d'obtenir une toison complète, propre,



prête à être lavée et peignée. Il faut également enlever les parties moins nobles de la toison (ventres, pattes...), trier les toisons noires, les toisons d'agneaux.

- Pour améliorer ces conditions de production, une association, le **Collectif pour la Promotion du Mérinos d'Arles**, a été créée à l'automne 2018.

- De manière plus globale, son objectif est de **rassembler tous les partenaires**, personnes physiques et morales, qui **participent et concourent au maintien et au développement de la race Mérinos d'Arles et de ses produits**. Une quinzaine d'éleveurs y adhèrent actuellement, ainsi que quelques organismes et associations.

- Ce projet d'amélioration de la qualité et de la valorisation de la laine Mérinos d'Arles par la création et le développement de vêtements d'activités de pleine nature a été labellisé **Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental** (GIEE) par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en décembre 2018.
- Cela devrait notamment permettre, si les crédits d'animation espérés sont obtenus, de **réaliser un état des lieux** des pratiques d'élevage, de récolte et de la qualité de laine des reproducteurs, d'apporter des conseils dans les élevages, d'organiser des formations (...).

Rappelons que **l'objectif du projet**, mené en partenariat avec la **Maison de la transhumance** et l'entreprise **Dal Grande Naturfasern**, consiste au **lancement de la gamme complète de vêtements (chaussettes, vestes, pulls, bonnets) d'activités de pleine nature à l'occasion de l'ouverture du GR® 69 La Routo**, prévue pour le mois de juin 2020, et de continuer à tirer vers le haut les prix de vente dans les élevages de cette laine, produit d'exception à l'origine de la création de la race il y a plus de deux cents ans.

————— **Lionel Escoffier** —————

*Collectif pour la Promotion
du Mérinos d'Arles*

————— **Patrick Fabre** —————

Maison de la transhumance





Exploitants agricoles, faites garantir vos crédits

Créée en 1966, **la SIAGI, Société de Caution Mutuelle, apporte sa garantie auprès de l'ensemble des Etablissements Bancaires sur le Marché de l'Agriculture** dans le cadre du financement des investissements de création, transmission ou croissance portés par les exploitants agricoles sur toutes les filières (production animale, maraîchage, arboriculture, céréalier, viti-viniculture...).

▶ BÉNÉFICIAIRES ET FORME JURIDIQUE :

- ▶ Candidats à l'installation/JA/ exploitants installés
- ▶ Entreprise individuelle ou société (GAEC, EARL, SCEA...)

▶ PROGRAMMES ÉLIGIBLES :

- ▶ Reprise totale ou partielle d'une exploitation
- ▶ Création d'une exploitation
- ▶ Investissements de croissance interne ou externe

▶ OBJETS ÉLIGIBLES :

- ▶ Foncier : terres, bâtiments
- ▶ Acquisition de parts
- ▶ Matériel, neuf ou occasion
- ▶ Cheptel
- ▶ Plantation / serres...
- ▶ BFR (*financement du cycle d'exploitation*)

▶ CONCOURS GARANTIS :

Crédit moyen ou long terme, durée 15 ans maximum (*engagement SIAGI*)

▶ COÛT MOYEN :

2% calculé sur le montant du prêt
(*ex : 100 000€/15 ans = 2000€ qui peut être intégré au montant sollicité*)

Convention avec la Région SUD Provence Alpes Côte-d'Azur et les fonds FEADER, grâce à ce dispositif supplémentaire et sous réserve d'éligibilité, bénéficiez d'un accès au crédit facilité pour un coût allégé.

▶ LES AVANTAGES DE LA GARANTIE DE LA SIAGI :

- ▶ Un outil de proximité, une représentation régionale
- ▶ Une garantie connue et reconnue par l'ensemble des Etablissements Bancaires
- ▶ Un effet de levier sur le volume des prêts contractés par l'exploitation
- ▶ Un effet de levier sur les garanties traditionnelles et sur les garanties personnelles, caution de l'exploitant et autres membres de la famille (*limitation ou suppression*)

▶ MISE EN PRATIQUE DE LA GARANTIE DE LA SIAGI :

- ▶ Etude et accord sur présentation du dossier bancaire

————— **Pour tout renseignement** —————

prenez contact : vcalvet@siagi.fr



Annonces

AVRIL

Matériel

- A vendre, Cage de retournement vertical pour ovin/caprin (jamais utilisée). Prix 1200€ (achetée 1650€ HT)
☎ 06 30 01 53 74

Animaux

- Vends 30 agnelles Mérinos d'Arles.
☎ 06 75 78 18 98
- Vends 30 femelles métisses nées à l'automne 2018
☎ 06 85 88 21 38 | M. COZIC
- Cherche chien border collie
☎ 06 29 77 21 05
- A vendre 100 brebis pleines
☎ 06 08 23 63 08

- Vends un lot de 15 caprins du Rove
☎ 06 85 88 21 38 | M. COZIC
- Vends agnelles Mérinos, femelles de 18 mois
☎ 04 90 47 54 39 / 06 77 93 58 83

Surfaces

- Cherche estive 2019 pour 210 tardonnières avec leurs 250 tardons du mois de février
☎ 06 22 92 58 50 | GARRON Patrice

Divers

- Vends foin de luzerne et de foin en petites bottes et en grandes bottes. Possibilité de livraison par camion complet
☎ 06 13 38 56 98

4^{ème} Édition

"LE SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE"

7, 8 & 9 JUIN 2019

SALON DE PROVENCE

Domaine du Merle | A54 | Sortie 13

9h > 19h | ENTRÉE & PARKING GRATUITS

Département invité - LA DORDOGNE

SAMEDI NOCTURNE

AVEC BANQUET PROVENCAL JUSQU'À 23H

MAPC 2019

ANNÉE DE LA GASTRONOMIE EN PROVENCE

www.salon-agricultures-provence.fr

Organisateurs :



Partenaires principaux :



Partenaires :



Chambre d'agriculture

Maison des Agriculteurs
22, Av. Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence

☎ 04 42 23 06 11
☎ 04 42 63 16 98

accueil@bouches-du-rhone.chambagri.fr
www.paca.chambres-agriculture.fr

Bovin 13

//

☎ 04 42 23 86 35
☎ 04 26 03 12 83

s.attias@bouches-du-rhone.chambagri.fr
www.bovin13.com

GDS 13

//

☎ 04 42 96 95 72
☎ 04 26 03 12 83

gdsbdr@yahoo.fr

Syndicat Caprin

//

☎ 04 42 23 86 45
☎ 04 26 03 12 83

a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr

FDO

Avenue de Céret
13310 St-Martin-de-Crau

☎ 06 71 76 31 92

fdo13@yahoo.fr

Pour recevoir la lettre, vous devez adhérer à l'une des quatre structures (FDO 13, Bovin 13, GDS 13 ou le Syndicat Caprin) ou souscrire à un abonnement pour les personnes hors département ou non professionnelles. Pour tous renseignements : 04 42 23 86 46.

Co-directeurs de publication : Patrick LÉVÊQUE, Rémy BENSON, Marion HASSINE, Juliette FANO, Elodie PORRACCHIA. Structures : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Syndicat Caprin des Bouches-du-Rhône, Fédération Départementale Ovine 13, Association Bovin 13, GDS des Bouches-du-Rhône. Rédacteurs : Fanny SAUGUET, Audrey SEIGNER, Sébastien ATTIAS, Tiphaine VERDOUX. Photos : Syndicat caprin, Maison de la Transhumance, Bovin 13, Hervé HÔTE / Agence Caméléon, GDS, FX. EMERY. Conception graphique et impression : Studio B - www.studiob-design.fr - 04 90 96 39 04. Tirage : 600 ex.